

Certificateur :
Rectorat, Académie de
Lille

Date de publication de la fiche : 22-04-2024
Date de début des parcours certifiant : 01-09-2024
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2029
Date du JBO : 08/01/2024

PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis :

Avis de passage fin de 3^{ème}.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Entretien de motivation et signature d'un contrat d'apprentissage

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

A l'issue, le jeune sera capable de :

Contribuer à la performance énergétique des bâtiments et des installations,

S'adapter à l'évolution des techniques, des technologies, des méthodes et des matériels,

Participer à l'analyse des risques professionnels, de mettre en

œuvre, de respecter et faire respecter les exigences de santé et de
sécurité au travail,

Respecter et de mettre en œuvre les réglementations

environnementales, de proposer des solutions techniques
minimisant l'impact sur l'environnement,

Contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise,

Appréhender la composante économique de ses travaux,

Communiquer (y compris en langue étrangère) avec son

environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe).

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Ce baccalauréat est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. La poursuite d'études et les passerelles sont possibles pour compléter le parcours.

Technicien (ne) de réparation des
ascenseurs Technicien (ne) de
maintenance des ascenseurs
MC Technicien(ne) ascensoriste
(service et modernisation) MC
Technicien(ne) en réseaux électriques
BTS Électrotechnique
BTS Assistance technique d'ingénieur
BTS Contrôle industriel et régulation automatique
BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
BTS Fluides, énergies, domotique option A génie climatique et fluidique, option B froid et conditionnement d'air,
option C domotique et bâtiments communicants
BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production ou option C systèmes éoliens

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel.

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle (au plateau technique) et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

Accompagnement et suivi individuel.

Formation pratique dispensée par des formateurs missionnés par l'Etat.

Modalités d'évaluation :

Epreuves d'évaluations en CCF (contrôle en cours de formation).

Validation :

Diplôme délivrée par l'Education Nationale de niveau 4 – Bac Professionnel

Equivalence avec d'autres certifications : sans objet

Nombre de participants :

10 maximum

Durée de la formation :

1 an (665 heures en centre de formation).

Tarif de la formation :

Coût de la formation : 9 000 euros

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr.

Responsable Handicap : sophie.dumortier@ufafresc.fr

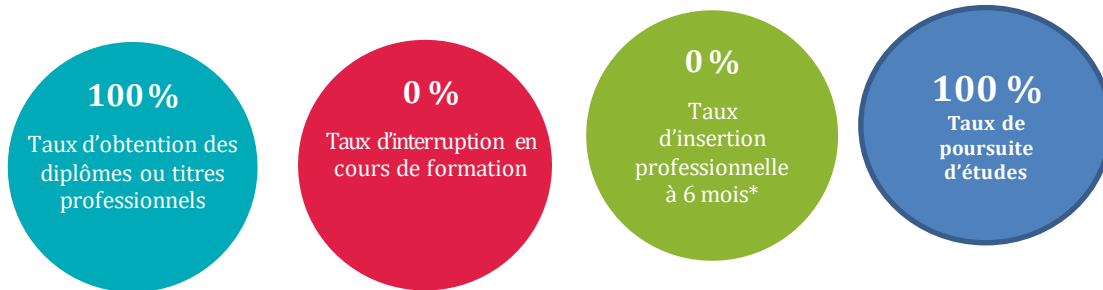
COORDONNÉES :

UFA-FRESC – Siège 21 rue pellart, 59100 Roubaix	Sophie DUMORTIER Coordinatrice de l'UFA
UFA-FRESC, site Léonard de Vinci – Site de réalisation 21 rue pellart, 59100 Roubaix	Mathilda SECKIN Responsable Apprentissage LDV mathilda.seckin@ufafresc.fr

Pré-inscription possible sur le site groupefresc.com

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2024 :



*dont taux d'insertion dans un des métiers visés par la

VALEUR AJOUTÉE :

L'UFA possède sur le site Léonard de Vinci, Saint Rémi une cantine accessible aux apprentis. Le site est proche des transports en commun (Bus, train gare de Roubaix, tramway, métro Eurotoléport). Possibilité d'accéder à un plateau technique équipé de matériel informatique avec pack office, d'une imprimante couleur et accès internet pour l'élaboration des dossiers professionnels.

Les formateurs sont à l'écoute des besoins des apprentis et la taille du groupe permet une individualisation de la formation.

L'UFA FRESC propose dans le cadre d'ERASMUS la possibilité de faire un stage à l'international.

- Equipe Pédagogique : Professeurs certifiés.
- Infirmerie : deux infirmières qui réalisent aussi un point écoute.
- Equipement :
Plateau technique : 400 m²

Fiche MAJ en septembre 2025